



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
16 novembre 2011
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 3^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 3 octobre 2011, à 15 heures

Président : M. Momen (Bangladesh)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-52693X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 h 10.

Débat général (suite)

1. **M. Wetland** (Norvège) est d'avis que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, qui se tiendra à Rio de Janeiro, offrira une occasion unique de renouveler et de renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, ainsi que d'aboutir à une stratégie en matière d'énergie durable pour tous. De son côté, la Norvège prend déjà des mesures pour stimuler la génération d'énergie durable et atteindre l'objectif de l'efficacité énergétique. De même, la dix-septième session à venir de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (Conférence sur les changements climatiques de Durban) seront l'occasion de rendre opérationnel le Fonds de Copenhague pour le climat et de progresser vers un nouveau régime climatique international plus ambitieux qui inclurait tous les principaux émetteurs.

2. Les États Membres ont un rôle crucial à jouer dans le renforcement des Nations Unies en accroissant la cohérence à l'échelle du système. Bien que le système des Nations Unies pour le développement ait effectivement besoin de ressources financières additionnelles, y compris de la part des économies émergentes, il faut également exploiter pleinement le potentiel existant déjà à l'intérieur du système. La Norvège, en tant que membre du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, croit qu'un tel financement serait un complément utile à l'aide publique au développement (APD). Elle prône par conséquent la mise en place d'une taxe sur les transactions de change. En outre, à la suite de la crise financière, il est plus difficile pour les pays pauvres d'emprunter. Il serait donc utile de tenir un débat sur les instruments d'annulation de la dette, notamment sur un nouveau mécanisme international de règlement de la dette. Sa délégation se félicite de l'initiative de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) visant à promouvoir des pratiques d'emprunt et de prêt plus responsables.

3. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont de toute évidence un outil performant pour l'amélioration des conditions de vie de millions de personnes, un processus qui serait d'autant optimisé si chaque État puisait dans ses

propres ressources en agrandissant leur assiette fiscale, en rationalisant la perception des impôts, en stoppant les flux financiers illicites et en luttant contre la corruption. Les objectifs 4 et 5 ont une importance politique et financière particulière pour la Norvège, qui salue donc les nouveaux efforts visant à les concrétiser avant 2015, notamment l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants » lancée par le Secrétaire général en 2010, de même que l'attention accrue accordée aux droits liés à la sexualité et à la procréation par le Fonds des Nations Unies pour la population.

4. **M. Takahashi** (Japon) exprime la gratitude de son pays pour l'aide qu'il a reçue du monde entier à la suite du tremblement de terre survenu récemment. Le Japon est ainsi devenu encore plus conscient de l'importance de la coopération internationale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et il jouera volontiers un rôle de chef de file en vue de la création d'une société mondiale résistante aux catastrophes. À cet égard, il propose d'accueillir la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles en 2015.

5. Malgré les difficultés auxquelles il doit actuellement faire face, le Japon reste fidèle à ses engagements internationaux, en ce qui concerne notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. L'ONU doit continuer à jouer un rôle central en vue de la réalisation des objectifs, car ceux-ci sont étroitement liés à une croissance économique durable, équitable et sans exclusion. Le Japon espère participer à de nouvelles discussions sur les moyens de renforcer ces deux processus complémentaires, de même que sur l'action internationale pour le développement au-delà de 2015.

6. Le Japon espère également contribuer utilement aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012. Il attache une grande importance à la transition vers une économie verte grâce à l'innovation écologique et technologique en évitant d'aggraver les iniquités sociales. La sécurité humaine devrait être un principe directeur de l'économie verte.

7. Abordant la question des changements climatiques, il déclare que l'objectif ultime devrait être l'adoption d'un texte unique et complet définissant un

cadre international équitable et efficace. À cette fin, les accords intervenus à la Conférence sur les changements climatiques de Cancún doivent être mis en œuvre de toute urgence. En outre, bien qu'il ne soit pas favorable à une deuxième période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto, le Japon croit que certains éléments de cet instrument, une fois améliorés, pourraient être intégrés au nouveau cadre.

8. D'ici là, toutes les parties devraient poursuivre leurs efforts de réduction des émissions : l'innovation écologique est la clef. À cet égard, il est important de fournir une aide aux pays en développement, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques. Le Japon continuera de faire sa part, notamment par la mise en place rapide du Fonds pour le climat. Compte tenu de la nécessité concomitante de la préservation de l'environnement et de la croissance économique, le Japon a également cherché à promouvoir la croissance à faible intensité de carbone, en particulier en Afrique, dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Des initiatives semblables devraient être mises en œuvre dans d'autres régions.

9. Enfin, il souligne l'importance de s'adapter à la réalité sur le terrain et d'adopter une approche participative dans le cadre de la mise en œuvre des activités opérationnelles de développement.

10. **M. Sammis** (États-Unis d'Amérique) rappelle que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a mis en lumière l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les États fragiles et les pays qui sortent d'un conflit. Il est primordial d'élargir les partenariats de soutien à ces pays et d'accroître le nombre de donateurs en incluant les économies émergentes, la société civile et le secteur privé. En tant que principal donateur mondial, les États-Unis continuent de cibler la pauvreté, notamment grâce aux initiatives « Global Health » et « Feed the Future » lancées au coût de plusieurs milliards de dollars par le Président Obama en 2010, qui visent respectivement à investir dans les systèmes nationaux de santé et à aider les pays à accélérer la croissance inclusive du secteur de l'agriculture.

11. Les États-Unis sont en même temps très préoccupés par l'impact de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. C'est pourquoi, en collaboration avec les gouvernements des pays touchés, l'ONU et les

organisations régionales, ils fournissent un soutien humanitaire et cherchent à atténuer les conséquences de sécheresses futures. En outre, conformément à la Global Climate Change Initiative, l'aide étrangère a dûment tenu compte des préoccupations relatives aux changements climatiques, notamment par la création de mécanismes permettant d'encourager la croissance à faible intensité de carbone, de promouvoir le développement durable et de réduire les émissions de carbone résultant du déboisement et de la dégradation des terres. Les nouvelles réductions budgétaires qui touchent tous les gouvernements et toutes les institutions multilatérales ont rendu plus nécessaire que jamais une approche du développement axée sur les résultats. Dans ce contexte, sa délégation attend avec impatience le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui se tiendra à Busan, et le Forum de haut niveau pour la coopération en matière de développement de 2012.

12. Le système des Nations Unies pour le développement doit être plus transparent et plus rationnel. L'aide doit être plus efficace. C'est pourquoi les États-Unis ont systématiquement exigé la divulgation publique intégrale des vérifications comptables des fonds et des programmes de l'ONU, y compris sur Internet.

13. **M^{me} Morgan** (Mexique) dit que le multilatéralisme est un outil indispensable qui permet aux pays d'unir leurs efforts pour instaurer un système économique et financier international juste et inclusif propice au développement. Le Mexique, qui sera le prochain pays à assumer la présidence du Groupe des Vingt (G-20), reconnaît le rôle central de l'ONU en matière de promotion de la gouvernance économique et financière mondiale, tout en croyant fermement que le G-20 a également un rôle complémentaire à jouer. Par conséquent, une coordination et une communication efficaces sont d'autant plus nécessaires. Plus que jamais, les États Membres doivent continuer de promouvoir la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement et s'acquitter de leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui se tiendra prochainement, sera une excellente occasion de donner un nouvel élan à cette initiative et de discuter de la possibilité de tenir une nouvelle Conférence internationale sur le financement du développement en 2013.

14. Les pays à revenu intermédiaire, qui ont réussi à surmonter les pires répercussions de la crise économique et financière, sont bien placés pour promouvoir la croissance et la reprise économiques mondiales. Cependant, pour faire face aux nombreuses difficultés qui les attendent, à savoir la pauvreté généralisée et les inégalités sociales et catégorielles, ils ont besoin de l'appui soutenu du système des Nations Unies pour le développement. Par conséquent, le Mexique se félicite de l'accord de coopération stratégique qu'il a conclu récemment avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

15. Le Mexique attache également la plus haute importance à la sécurité alimentaire, qui nécessite l'adoption par la communauté internationale de mesures visant à conférer un accès égal aux marchés agricoles, à garantir l'approvisionnement alimentaire dans le monde entier et à promouvoir le développement durable. Il faut espérer que la prochaine Conférence de Rio prendra les décisions nécessaires pour renverser la dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources naturelles. En outre, le Mexique s'attend à ce que la Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra à Durban en 2012, concrétise les Accords de Cancún, y compris le Fonds pour le climat, qui fournirait un outil permettant de maximiser la contribution des pays en développement à la lutte contre le réchauffement climatique. Sa délégation espère que la session de Durban aura un dénouement équilibré et global permettant d'assurer l'adoption d'une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, de même que d'un accord fondé sur les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Enfin, elle souligne que la Journée mondiale de l'habitat est célébrée ce jour même dans la ville mexicaine d'Aguascalientes, sous le thème « Les villes et les changements climatiques ».

16. **M. Raza Bashir Tarar** (Pakistan) affirme que la crise actuelle de la dette souveraine et la solvabilité en baisse des pays développés font craindre une récession à double creux pendant que la population mondiale en pleine expansion draine de plus en plus les ressources écologiques. Certaines économies frontières, notamment celle du Pakistan, cherchent à surmonter les difficultés externes et internes qui se présentent en reconfigurant leurs plans de développement. Dans ce contexte, sa délégation croit que les travaux de la Commission devraient fournir un soutien aux stratégies

de développement nationales, renforcer la capacité des pays en développement à réaliser les objectifs de la croissance et de la réduction de la pauvreté, trouver l'équilibre approprié entre la durabilité et la croissance économique, identifier des moyens de mieux permettre aux pays en développement de relever ces nouveaux défis et favoriser l'émergence d'un consensus politique solide sur les questions pertinentes à la veille des prochaines grandes conférences sur les changements climatiques et le développement durable.

17. À l'échelon national, le Pakistan envisage un certain nombre de réformes clefs en appui à une nouvelle approche endogène d'une croissance économique animée par le secteur privé dans des conditions de pleine concurrence pendant que le Gouvernement veillerait aux intérêts et aux droits de la population, aux biens publics et aux lois. À l'échelon mondial, la meilleure façon de relever les défis réside dans les initiatives visant à atteindre l'objectif de l'énergie durable pour tous, tel que préconisé par le Secrétaire général. En même temps et malgré une diminution des ressources disponibles, l'ONU doit continuer à faire le plus de progrès possible dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

18. Face à la crise économique mondiale, les pays doivent collaborer plus étroitement et ne ménager aucun effort pour se soutenir mutuellement et réaliser le développement mondial. Les décisions prises à la Conférence sur les changements climatiques de Cancún doivent être mises en œuvre et les questions non résolues comme celles des flux financiers, de l'avenir du Protocole de Kyoto et de l'existence même du Fonds pour l'adaptation doivent être examinées. L'examen de ces questions ne devrait plus être remis à plus tard. Celles-ci devraient plutôt être réglées à Durban, en décembre.

19. La prochaine Conférence de Rio sur le développement durable offrira une autre occasion de préparer une réponse collective aux défis auxquels fait face la majeure partie du monde en développement. Les initiatives visant à implanter une économie verte doivent cependant être fondées sur le principe de responsabilités communes mais différenciées, et s'appuyer sur des conditions favorables à l'échelon international en vertu d'un accord sur une marge de manœuvre en matière de politiques environnementales. Un tel accord impliquerait des ajustements au régime de la propriété intellectuelle, une souplesse accrue pour

les pays en développement dans l'application des règles commerciales multilatérales, un soutien financier et technique international sous les auspices de l'ONU et des mesures de garantie ou de soutien des prix financées à l'échelon mondial en vue de subventionner les investissements dans les pays en développement et d'accélérer le processus d'écologisation. Il impliquerait également une reconfiguration viable des accords institutionnels nécessaires à la réalisation du développement durable.

20. Enfin, le Pakistan propose, conformément au nouveau cadre institutionnel du développement durable, que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) définisse des normes, que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en supervise la mise en œuvre à l'échelon national et que la Commission du développement durable en contrôle le respect.

21. **M^{me} Dunlop** (Brésil) affirme que les causes fondamentales de la crise économique et financière actuelle ne peuvent être corrigées que par une action collective. L'ONU doit redoubler d'efforts pour assurer une réaction coordonnée à l'aggravation de la crise économique, tout en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement. Les pays développés devraient mettre en œuvre des plans de stimulation de leurs économies et s'attaquer aux problèmes imminents de la dette souveraine qui ont une incidence sur l'économie mondiale. Elle exhorte les pays dont les comptes courants sont excédentaires à laisser leur monnaie s'apprécier, ce qui contribuerait à rétablir l'équilibre de la demande mondiale. La guerre des monnaies actuelle devrait être freinée et maîtrisée par l'adoption d'un système de taux de change variables. En outre, les politiques économiques nationales devraient faire l'objet d'un examen mutuel afin d'éviter les différends commerciaux.

22. Les pays en développement ont droit à une quote-part accrue, au moins égale à celle des pays développés, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Sa délégation espère que l'examen de la formule utilisée pour le calcul des quotas au FMI et la révision générale des quotas seront terminés avant janvier 2013 et janvier 2014, respectivement. Sans une représentation accrue des pays en développement, les institutions financières internationales ne disposeront pas d'une légitimité suffisante dans l'économie mondiale de demain. Un engagement politique à la hauteur serait le gage d'un aboutissement ambitieux et

équilibré, axé sur le développement, du Cycle de négociations de Doha, et permettrait par le fait même de stimuler la croissance et le développement mondiaux dans le plus grand intérêt des pays pauvres.

23. Malgré la dégradation des perspectives économiques mondiales, l'élimination de la pauvreté et de la faim reste la première des priorités de la communauté internationale. Rappelant que les bases de la coopération internationale pour le développement durable ont été jetées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992, elle déclare que la communauté internationale devra renouveler son engagement à l'égard du multilatéralisme et de l'action concertée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio en 2012. La Conférence fournira le cadre nécessaire pour examiner les questions du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, de même qu'un cadre d'instruction sur le développement durable et les objectifs mondiaux en matière de développement durable.

24. Les pays développés doivent adopter de nouvelles cibles rigoureuses en matière de réduction des émissions, qu'ils soient ou non parties au Protocole de Kyoto, et les pays en développement doivent recevoir le soutien nécessaire pour mener leurs initiatives en matière d'atténuation et d'adaptation.

25. Afin d'atteindre ses objectifs communs, la communauté internationale devrait s'engager à fournir des ressources financières supplémentaires aux pays qui en ont le plus besoin. Bien que l'aide publique au développement ait augmenté en 2010, il est prévu qu'elle sera insuffisante. Dans l'ensemble, les pays développés n'ont pas versé les montants pour lesquels ils s'étaient engagés au Sommet du Groupe des Huit (G-8) de Gleneagles en 2005. La coopération Sud-Sud et triangulaire a le potentiel de contribuer substantiellement à la création d'un partenariat mondial pour le développement, mais elle devrait compléter et non pas remplacer l'aide publique au développement. Le prochain examen complet des activités opérationnelles de développement sera une excellente occasion d'évaluer les politiques d'hier et de déterminer les initiatives prioritaires de demain.

26. **M. Abdelaziz** (Égypte) est d'avis que le monde est en pleine mutation. Des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, suivant l'exemple de la Tunisie et de

l'Égypte, tournent la page de leur passé autocratique. Pendant les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, de nombreuses voix exigeaient de nouveaux modèles de développement économique susceptibles de faire l'objet d'un consensus. Cette conférence aurait un ordre du jour international à long terme, axé sur l'action, qui inclurait la mise en place de mécanismes clairs de mise en œuvre des engagements. Notant la profonde inquiétude inspirée par la répugnance des pays développés à respecter leurs engagements, il avoue qu'il est également inquiet face aux tentatives de renégocier des engagements déjà convenus par voie de consensus.

27. Les changements climatiques ont eu un impact catastrophique sur la production et les prix des aliments, contribuant à la résurgence d'une crise alimentaire dévastatrice, notamment en Afrique de l'Est. Il a été impossible d'aborder collectivement la question des changements climatiques d'une façon responsable et intégrée. La réaction aux changements climatiques doit être fondée sur la mise en œuvre des engagements, sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées, par le biais d'initiatives internationales menées par les pays développés.

28. La production d'énergie est un autre enjeu prioritaire. L'ONU doit agir de toute urgence pour élaborer un programme énergétique global incluant un mécanisme efficace de transfert des technologies énergétiques de pointe, y compris les sources d'énergie renouvelable. À cet égard, l'Égypte se félicite que l'année 2012 ait été proclamée Année internationale de l'énergie durable pour tous.

29. Les problèmes de la faim et de l'inanition en Afrique doivent également être considérés comme prioritaires. Il est inquiétant de constater qu'un grand nombre d'accords conclus en 2008 à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique n'ont pas encore été mis en œuvre. À la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'Égypte a demandé une augmentation de l'aide publique au développement pour ces pays et l'annulation de leur dette, de même qu'un échéancier précis selon lequel les pays développés s'acquitteraient de leurs engagements en matière d'aide au développement.

30. Des efforts concertés sont nécessaires afin de réformer les institutions financières internationales de

façon à faire en sorte que les pays en développement aient davantage leur mot à dire dans les processus décisionnels. En outre, l'Égypte a demandé au système des Nations Unies de fournir un soutien amélioré aux pays à revenu intermédiaire.

31. Depuis 2010, l'Égypte a demandé d'examiner la possibilité d'un cadre de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui s'étendrait au-delà de 2015. L'élaboration d'un ensemble d'objectifs de développement durable mondial vaut la peine d'être considérée, à condition que soit respecté le principe de responsabilités communes mais différenciées.

32. **M. Ja'afari** (République arabe syrienne) déclare que, compte tenu des nombreuses catastrophes naturelles causées par les changements climatiques, les pays développés devraient promouvoir une véritable solidarité internationale fondée sur le principe de responsabilités communes mais différenciées. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Durban, devrait aboutir à un cadre international global et juridiquement contraignant pour la période postérieure à 2012. La communauté internationale devrait remédier aux lacunes notables de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques et réaffirmer les engagements pris à la Conférence de Bali sur les changements climatiques, de même qu'en vertu du Protocole de Kyoto et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

33. L'épuisement des ressources agricoles, humaines et hydriques causé par l'occupation israélienne du Golan syrien continue de menacer l'environnement et les moyens d'existence des habitants syriens de la région. La Commission devrait mettre en lumière les impacts économiques et environnementaux néfastes de l'occupation étrangère, qui ont été reconnus à maintes reprises dans les résolutions de l'ONU. Le document final de la soixante-cinquième session de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (A/RES/65/1) a reconnu la nécessité de prendre des mesures concertées conformes au droit international pour éliminer les obstacles au plein exercice des droits des peuples qui vivent sous occupation étrangère afin de favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

34. Les sanctions unilatérales imposées par certains États industrialisés sapent le système commercial

international, entravant par le fait même les efforts déployés par les pays en développement pour faire face aux crises économiques et financières mondiales. Dans sa résolution 64/189, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'aucun État ne peut recourir ni encourager le recours à des mesures économiques, politiques ou autres pour contraindre un autre État à lui subordonner l'exercice de ses droits souverains. De même, dans la résolution 65/142, l'Assemblée générale s'est déclarée profondément préoccupée par l'adoption de lois et autres formes de mesures économiques coercitives, notamment des sanctions unilatérales, à l'encontre des pays en développement. Les États influents au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne doivent pas politiser son processus de candidature ni l'utiliser de façon coercitive.

35. **M. Djusupov** (Kirghizistan) affirme que l'insuffisance des ressources financières a entravé les efforts des plus petits pays, en particulier les pays sans littoral, pour s'acquitter de leurs obligations en vertu d'Action 21. Dans ce contexte, il est extrêmement urgent que les programmes d'aide soient renforcés et que l'accès aux couloirs de transport soit garanti. Le transport est essentiel au Kirghizistan pour qu'il soit fonctionnel en tant que pays. Il considère donc que la construction de la ligne de chemin de fer qui reliera l'Europe méridionale et le Proche-Orient à la Chine en traversant l'Asie centrale a une importance vitale pour l'intégration régionale.

36. Bien que sa délégation reconnaisse la gravité des questions dont est saisie la Deuxième Commission, notamment les changements climatiques, la dégradation des sols, la désertification, la sécurité alimentaire et l'accès à la technologie et à l'eau, elle souhaite attirer l'attention sur d'autres problèmes non réglés touchant les régions montagneuses et espère que toutes les délégations appuieront le projet de résolution pertinent, dont le Kirghizistan se porte à nouveau coauteur. Elle espère également que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable renforcera l'engagement politique à l'égard du développement des régions montagneuses, en tenant dûment compte des difficultés et des menaces existantes.

37. De nouvelles initiatives sont nécessaires pour régler les problèmes relatifs à l'accès à l'alimentation et à la sécurité alimentaire. Bien que le Gouvernement du Kirghizistan ait fait tout en son pouvoir pour accroître sa production agricole, 88 % de ses terres agricoles se sont dégradées et ont été touchées par la

désertification, ce qui a entraîné une diminution de 60 % de sa production agricole. Toute solution impliquerait un rétablissement de l'équilibre entre les secteurs hydrique, agricole et énergétique. Les organisations internationales, y compris l'ONU, devraient s'efforcer de dégager un consensus sur l'utilisation efficace et le partage équitable des ressources hydriques. À cet égard, les grandes centrales hydroélectriques sont essentielles au développement propre. Par exemple, la construction proposée de cinq centrales hydroélectriques au Kirghizistan dans un proche avenir permettrait de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 4 millions de tonnes par année.

38. **M. Weisleder** (Costa Rica) affirme que le pragmatisme et la créativité sont incontournables si l'on veut promouvoir le développement durable et sortir de la crise économique et financière actuelle.

39. Les catastrophes naturelles sont très inquiétantes, particulièrement dans les écosystèmes montagneux de l'Amérique centrale, qui sont vulnérables aux inondations. Il est essentiel de renforcer les capacités nationales de prévention et de réponse aux catastrophes causées par les précipitations extrêmes dans les régions montagneuses et de redoubler d'efforts pour mettre en place et améliorer des systèmes de surveillance et d'alerte rapide pour ces écosystèmes. La sécheresse dans la Corne de l'Afrique est un autre exemple de catastrophe causée par les changements climatiques. Le Costa Rica appuie fermement la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et demande sa ratification dans les plus brefs délais. Il est également crucial de mettre en place des indicateurs de la dégradation des terres et de la désertification et de renforcer le Comité de la science et de la technologie.

40. La communauté internationale doit délaisser le pétrole et chercher des sources d'énergie plus propre et renouvelable. Depuis plusieurs dizaines d'années et à force de grands sacrifices, le Costa Rica a mis au point un modèle énergétique grâce auquel son électricité est générée à plus de 80 % à partir de ses ressources hydrauliques. Cependant, au cours des 10 dernières années, le Costa Rica a été confronté à la nécessité de produire la même quantité d'électricité qu'il avait antérieurement produite pendant les 60 années antérieures. Par conséquent, son gouvernement a mis de l'avant une politique énergétique fondée sur l'universalité, la participation publique et privée,

l'efficacité, l'innovation et la viabilité écologique, sociale et économique.

41. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris en 1992 dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le Costa Rica reste déterminé à assurer le succès de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il en va de la responsabilité de la Commission d'œuvrer en faveur de résolutions pratiques, efficaces et axées sur l'action afin de jeter les bases d'un développement équitable, inclusif et véritablement durable pour le bien-être commun des générations futures.

42. **M. Gerus** (Biélorus) fait remarquer qu'avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les pays développés et en développement progressaient vers l'économie verte et le développement durable à des vitesses différentes et en s'appuyant sur des capacités différentes. Des conditions propices étaient donc nécessaires pour mettre au point et utiliser des technologies économes en énergie et des sources d'énergie renouvelable, en particulier dans les pays en développement. Une stratégie énergétique mondiale coordonnée est également nécessaire, comme l'a proposé le Secrétaire général dans son rapport sur la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables (A/66/306). Il est essentiel que cette stratégie rende les nouvelles technologies énergétiques plus accessibles aux pays en développement et aux pays à économie en transition. Le coût de la technologie des énergies renouvelables a diminué. Dans certains cas, il est concurrentiel avec celui des technologies traditionnelles. Cependant, son utilisation n'est pas généralisée.

43. Le prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles devrait viser non seulement à répondre aux attentes des donateurs, mais aussi à satisfaire les besoins des pays bénéficiaires. Les pays à revenu intermédiaire jouissent d'un énorme potentiel de croissance qui devrait avoir un impact positif sur l'économie mondiale. Son gouvernement a examiné avec grand intérêt la proposition du Secrétaire général concernant la création d'un groupe de haut niveau ou d'un groupe de travail spécial chargé de l'élaboration d'un cadre permettant de surmonter les difficultés éprouvées par les pays à revenu intermédiaire, en tenant dûment compte de leur caractère hétérogène et

des retombées positives de leur développement sur les pays à faible revenu.

44. Enfin, il attire l'attention de la Commission sur une lettre adressée au Secrétaire général en date du 25 août 2011 (A/66/323), accompagnant un document exposant la position de la République du Bélarus sur les sanctions qui ont été imposées à des entreprises biélorussiennes par les États-Unis d'Amérique. Son gouvernement croit que ces sanctions étaient injustifiées, illégales, éminemment politiques et dommageables pour les fondements économiques de la coopération bilatérale.

45. **M. Hassen** (Éthiopie) est d'avis que toute nouvelle détérioration de la situation économique mondiale précaire risque de miner profondément les acquis durement gagnés par les pays pauvres confrontés à l'inflation en raison de l'augmentation des prix des matières premières. En outre, la vulnérabilité de ces pays face aux chocs extérieurs limite les efforts qu'ils peuvent déployer pour reconstruire leurs marges de sécurité financières et protéger leurs dépenses sociales. Sa délégation demande à la communauté internationale de consentir un nouveau refinancement à des conditions de faveur à ces pays afin de leur permettre d'atténuer l'impact de la crise. Les institutions politiques des économies avancées doivent corriger les faiblesses des secteurs public et financier pour rétablir la confiance et mettre un terme au ralentissement de l'économie.

46. En plus de souffrir de la tourmente économique actuelle, les pays de la Corne de l'Afrique traversent la pire crise de la sécurité alimentaire des 60 dernières années. Il est donc d'une importance capitale que les partenaires du développement cherchent à réduire la pauvreté et à accroître la résilience en investissant davantage, ce qui aurait pour effet non seulement d'éliminer la nécessité des secours d'urgence à l'avenir, mais aussi d'aider ceux qui sont touchés d'échapper au cercle vicieux des catastrophes et de mener des vies productives. Sa délégation rappelle aux partenaires la nécessité de respecter en temps voulu les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et de mettre immédiatement en œuvre des mesures aptes à réduire la volatilité des prix dans le secteur alimentaire.

47. Des mesures concrètes doivent également être prises pour contrer les conséquences des changements

climatiques dans la Corne de l'Afrique et ailleurs sur le continent. Les pays africains espèrent que toutes les questions en suspens seront réglées à la Conférence de Durban grâce à l'opérationnalisation immédiate du Fonds pour le climat. Les résultats de cette Conférence seront également décisifs quant au succès de la Conférence sur le développement durable qui se tiendra à Rio de Janeiro. Le développement d'une économie verte, un objectif qui a été inscrit à juste titre à l'ordre du jour de la Conférence de Rio, est un élément vital de la stratégie quinquennale de l'Éthiopie qui, guidée par les intérêts nationaux, est la clef du développement durable, de la création d'emplois, de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Une coopération internationale accrue sur les questions du financement, de l'accès à la technologie et du renforcement des capacités serait essentielle au succès de la transition.

48. Il conclut en insistant sur le fait que les besoins particuliers des pays les moins avancés en matière de développement devraient demeurer au premier rang des questions à l'ordre du jour international du développement, en particulier par la création d'un mécanisme de suivi permettant d'assurer la mise en œuvre opportune et efficace du Programme d'action d'Istanbul.

49. **M^{me} Rojas** (Pérou) souligne que, compte tenu de l'incertitude économique qui sévit actuellement partout dans le monde, il y a un besoin pressant de procéder à une réforme consensuelle du système financier international en vue de la reprise économique mondiale. Par conséquent, dans cet esprit, le Pérou espère un dénouement rapide et fructueux du Cycle de Doha. Les conséquences de la crise actuelle ne pourront être surmontées que grâce à l'impulsion politique nécessaire, en tenant dûment compte des pratiques exemplaires existantes et des enseignements tirés, de même qu'en accordant un rôle plus important aux pays en développement et aux économies émergentes. Elle réitère l'appel récemment lancé par le Groupe sur la gouvernance mondiale en faveur de la promotion du libre-échange et du rejet des mesures protectionnistes.

50. En dépit de leurs efforts et de leurs réalisations, les pays à revenu intermédiaire ne sont pas parvenus à éliminer les inégalités existantes qui restreignent fortement le développement humain. Ces pays représentent plus de 70 % des pauvres du monde et ceux-ci ont toujours souffert de manière

disproportionnée des crises économiques. Il est par conséquent impératif que des pays comme le Pérou travaillent pour l'inclusion sociale par le biais de politiques publiques, avec l'aide des Nations Unies. Une telle approche globale doit tenir compte de la diversité culturelle, car celle-ci est un facteur qui touche tous les aspects du développement humain. La culture est une source d'identité, de même qu'un outil de lutte contre la pauvreté. Elle a donc un potentiel en matière d'émancipation nationale.

51. En ce qui concerne la prochaine Conférence de Rio sur le développement durable, elle note que 20 années se sont écoulées depuis le Sommet de la Terre et qu'il serait par conséquent utile de se demander pourquoi ses engagements ne se sont pas concrétisés, tout en cherchant des moyens d'assurer leur véritable mise en œuvre à l'avenir. La rencontre de Rio est une occasion exceptionnelle de renouveler la dynamique politique internationale en vue de la réalisation du développement durable, sur la base des principes définis dans la Déclaration de Rio, Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Pour le Pérou, cependant, il faut également tenir compte de certaines autres sources de préoccupation, y compris la nécessité de définir de nouveaux modèles durables de production et de consommation, le transfert de technologie et le renforcement connexe des capacités, l'accès aux marchés, le rôle de l'État et du secteur privé, ainsi que l'inclusion sociale. Dans ce contexte, la biodiversité est particulièrement importante, compte tenu de son apport de plus en plus substantiel à la croissance économique. Par conséquent, il est urgent de faire en sorte que les États s'acquittent de leurs obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique. Enfin, son pays accorde la plus haute priorité aux négociations sur les changements climatiques et espère l'obtention d'un consensus sur la Convention-cadre et le Protocole de Kyoto sous la forme d'un instrument contraignant contribuant à l'objectif des mesures d'atténuation efficaces.

52. **M^{me} Al-Hadid** (Jordanie) pense que la crise financière et économique actuelle, dont les effets se conjuguent à ceux des changements climatiques, des catastrophes naturelles et de la dégradation de l'environnement, pourrait nuire aux progrès dans la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus à moins que des mesures d'atténuation et d'adaptation ne soient mises en œuvre. Un renforcement de la coopération internationale est

essentiel pour relever ces défis et la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notamment sa prochaine session qui se tiendra à Durban, doit être la principale instance pour y parvenir. La Conférence sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro, sera l'occasion de renouveler l'engagement politique, de procéder à une évaluation complète des progrès réalisés au cours des 20 années précédentes et de relever de nouveaux défis émergents. Dans ce contexte, la question d'un financement prévisible et adéquat permettant d'aider les pays en développement à parvenir à la durabilité est une préoccupation essentielle. Les partenariats mondiaux et régionaux sont la pierre angulaire des efforts déployés à cette fin. La coopération Sud-Sud et triangulaire pourrait ainsi compléter utilement l'aide publique au développement, de pair avec des mécanismes de financement novateurs.

53. **M. Lukwiya** (Ouganda) affirme que des mesures appropriées à l'échelle mondiale sont nécessaires pour accélérer les progrès en vue de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation du développement durable. Malgré les progrès soutenus enregistrés par un certain nombre de pays parmi les moins développés en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un grand nombre de ces pays sont confrontés à de graves contraintes structurelles. Bien que la croissance prévue du produit intérieur brut ougandais soit de 6 % en 2011-2012, la diminution de l'aide publique au développement et de l'investissement étranger direct, couplée à d'autres obstacles, représente un défi. Les efforts de développement, y compris ceux de l'Ouganda et d'autres pays parmi les pays les moins avancés, nécessitent des mesures de soutien ciblées de la part de la communauté internationale. En outre, les engagements pris ou renouvelés dans le Programme d'action d'Istanbul doivent être mis en œuvre en temps opportun. Son gouvernement attend avec impatience le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui doit se tenir bientôt, et espère qu'il permettra de formuler des recommandations appropriées dans les domaines qui intéressent particulièrement les pays en développement. En outre, les pays développés devraient faire preuve de la souplesse et de la volonté politique nécessaires pour sortir de l'impasse actuelle du Cycle de Doha. Il est important de ne pas oublier les avantages que tireraient bien des pays de l'ouverture de leurs marchés.

54. Il est d'une importance capitale de fournir aux pays en développement, en particulier aux pays les moins développés et aux petits États insulaires en développement, les ressources financières et technologiques nécessaires pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. L'Assemblée générale doit exprimer énergiquement sa volonté politique lors de la prochaine Conférence de Durban sur les changements climatiques, de façon à accélérer les progrès dans les domaines essentiels à la conclusion d'un accord juridiquement contraignant. De plus, les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable doivent permettre de faire en sorte que des progrès soient réalisés sur ses principaux thèmes.

55. Enfin, il insiste sur l'importance d'intensifier l'impact et la contribution de la coopération Sud-Sud et triangulaire comme un moyen pour maintenir les efforts de développement des pays en développement et de rehausser leur participation à l'économie mondiale.

56. **M^{me} Tohme** (Liban) fait remarquer que les données publiées le mois dernier par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international montrent qu'une deuxième récession mondiale pourrait être inévitable. Les États-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni étant effectivement en récession, il est à craindre que les progrès accomplis en matière de développement depuis la crise de 2008 soient annulés. La Commission devrait aider à prévenir une deuxième récession mondiale en faisant en sorte que les mesures convenues à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement soient mises en œuvre intégralement et rapidement. Il faudrait également tenir compte des appels en faveur de l'instauration d'un système financier international plus équitable. En particulier, les institutions de Bretton Woods devraient être réformées de façon à accroître la participation des pays en développement à l'établissement des normes et à la prise de décisions.

57. Le développement durable et l'élimination de la pauvreté sont le fondement même de la croissance des pays en développement. Par conséquent, le Liban attend avec impatience la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012, et espère qu'elle saura évaluer les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs

du Millénaire pour le développement en identifiant les réussites et les échecs.

58. Les pays développés ont la responsabilité historique d'adhérer à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto en tant que principale instance de négociation des questions liées aux changements climatiques, de même qu'aux principes qui y sont énoncés, notamment celui de l'égalité et celui des responsabilités communes mais différenciées. Des ressources financières sont nécessaires pour soutenir les mesures d'atténuation, d'adaptation et de coopération technique. La volonté politique sincère des pays développés à s'acquitter de leurs promesses est la clef d'un partenariat mondial fructueux.

59. **M. Ousseïn** (Comores) note que les crises économique, financière, politique, alimentaire et énergétique actuelles ont été exacerbées par les catastrophes environnementales meurtrières causées par les changements climatiques. Bien que l'Afrique ait fait d'énormes progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les crises actuelles menacent de balayer les victoires durement acquises dans le cadre de la lutte contre la faim et la malnutrition, en particulier à la lumière de l'avertissement servi par la Banque mondiale à l'effet qu'une hausse des prix des aliments risquerait de plonger dans la pauvreté 100 millions de personnes de plus, dans le monde entier. Selon certaines prévisions, le niveau actuel des prix restera élevé jusqu'en 2015. La situation des populations les plus vulnérables du monde reste particulièrement alarmante, en particulier celle des femmes, des enfants et des ménages pauvres, pour qui le soutien constant de la communauté internationale est indispensable.

60. En réaction aux problèmes liés aux crises actuelles, son gouvernement a tenté de lutter contre l'inflation, finalisé son document stratégique de réduction de la pauvreté axé sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la sécurité alimentaire et la relance de la croissance économique et présenté de nouveaux principes directeurs en matière de finances publiques. Cependant, les initiatives prises à l'échelon national ne sauraient suffire. La communauté internationale devrait augmenter l'aide au secteur agricole et contribuer à développer la capacité productive, les infrastructures de base et les ressources humaines tout en garantissant un traitement commercial préférentiel aux produits agricoles des

pays les moins développés. Il est également essentiel de renforcer les engagements existants en matière de promotion d'un accès durable et prévisible au marché, en franchise et sans quota, pour les produits manufacturés et agricoles des pays en développement.

61. Le temps est venu de revoir de fond en comble le système financier international en établissant des règles équitables et transparentes et en impliquant davantage les pays en développement dans la prise de décisions. De plus, tous les engagements du G-8 et du G-20 relatifs à la promotion du développement en Afrique doivent être respectés, en particulier en matière d'aide publique au développement. Sa délégation se félicite de l'adoption du Programme d'action d'Istanbul, qui demande un renforcement du partenariat mondial pour le développement des pays les moins développés.

62. L'élévation de la température à l'échelon planétaire représente un enjeu clef particulièrement pertinent pour les petits États insulaires comme les Comores, qui sont menacés de disparition dans moins d'une cinquantaine d'années à moins que des mesures rapides et efficaces ne soient prises contre les changements climatiques. La responsabilité historique de ce phénomène étant imputable aux pays du Nord, ceux-ci doivent prendre de toute urgence des mesures visant à modifier leurs modes de production et de consommation. De plus, ils ont la responsabilité de fournir un soutien substantiel aux pays en développement et aux petits États insulaires dans le cadre de leurs programmes nationaux respectifs en matière de changement climatique. Sa délégation espère que les négociations qui auront lieu dans le cadre de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable seront fructueuses. La transition vers une économie verte requiert un renforcement des capacités et un accès à faible coût aux technologies afin d'éviter l'accroissement des écarts de développement entre les pays du Nord et ceux du Sud.

La séance est levée à 17 h 40.